

DÉVIATION DE MONTAGNAC RD613 MONTAGNAC, 34, FRANCE

Remblais renforcés et talus raidis

Contexte

Pour concilier les enjeux de sécurité routière, de cadre de vie et de développement local, le Département a engagé la réalisation de la déviation de Montagnac sur la RD 613 située sur le territoire des communes de Aumes et Montagnac. Ces travaux nécessitaient notamment des ouvrages de soutènements avec parement minéral en retour d'un ouvrage d'art selon une configuration en terrasses et en arc de cercles.

Solution

La solution retenue a été celle de France Maccaferri, le Terramesh® minéral : elle consiste en un parement minéral de 50cm d'épaisseur en moyenne, qui se prolonge par une nappe de grillage métallique en arrière de 3m de longueur. Les structures Terramesh® Minéral sont associées à des géogrilles de renfort de type Paragrid 50 et Paragrid 100 de longueur et espacement vertical variable en fonction des ouvrages.

Cette technique bénéficie des avantages de résistance, souplesse et de durabilité du grillage double torsion plastifié tout en apportant l'esthétique souhaitée sur ce chantier avec le treillis soudé maille 100x100 au parement.

De plus, le système Terramesh® a permis :
la réutilisation des matériaux du site traité pour le remblai de limiter l'épaisseur de pierres en parement.
Cette technique a donc généré une économie importante de matériaux et de leur transport, d'où un bilan carbone favorable.

La mise en œuvre des différents ouvrages de soutènement (zone du chemin de Cimentière et de Toutès Laudas) a été réalisée en partie par les équipes de France Maccaferri selon un rendement d'environ 40m² / jour.

Client: Conseil Départemental de l'Hérault

Bureau d'étude / Consultant: Service Grands Travaux Direction Territoriale

Entreprise principale: Razel-Bec - Philip Frères

Projet (Qtés)

- Mineral Terramesh 1300 m²

Date des travaux: 01/2017 - 12/2017



Pendant les travaux



Pendant les travaux



Après les travaux



Après les travaux



Après les travaux



Après les travaux